

**A VULGARISATION AGRICOLE EN ALGERIE, ENTRE LES
IMPERATIFS DU DEVELOPPEMENT ET LES DEFIS DU
TRANSFERT TECHNOLOGIQUE**

**Krider Cherif
Berkane Zahia
Université de BLIDA**

Résumé

Le développement agricole implique souvent l'abandon des méthodes traditionnelles de production au profit des méthodes scientifiquement fondées, qui se caractérisent par de nouveaux éléments technologiques. De ce point de vue, la maîtrise des techniques de vulgarisation dans le monde agricole et rural constitue, à l'ère de la mondialisation, une condition sine qua non pour la réussite des politiques de développement et l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays.

La disponibilité de l'information scientifique et technique et l'acquisition des connaissances conditionnent la réalisation des objectifs tracés et l'obtention des résultats probants.

INTRODUCTION

Fondamentalement, la vulgarisation agricole a une fonction éducative. Ses activités peuvent varier d'un pays à un autre, d'une région à une autre, mais on attendra toujours d'elle qu'elle informe, conseille et instruisse de manière concrète. En tant que mode d'éducation reposant sur un principe de communication, la vulgarisation s'adresse particulièrement à l'homme, principal artisan de développement.

Composante essentielle du développement agricole et rural, la vulgarisation a permis à de nombreux pays de réaliser une relance significative de la production et une avancée considérable en matière d'éducation des populations rurales.

En Algérie, l'agriculture a connu au cours des dernières décennies une série de réformes et de restructurations qui ont abouti à de profondes transformations du paysage agricole, des conditions de productions et des comportements des exploitants.

Plusieurs programmes et projets de développement, de très grande ampleur, notamment ceux qui avaient été initiés jusqu'à la fin de la décennie 1990, ou ceux s'inscrivant dans le plan de développement agricole et rural, ont été mis en œuvre.

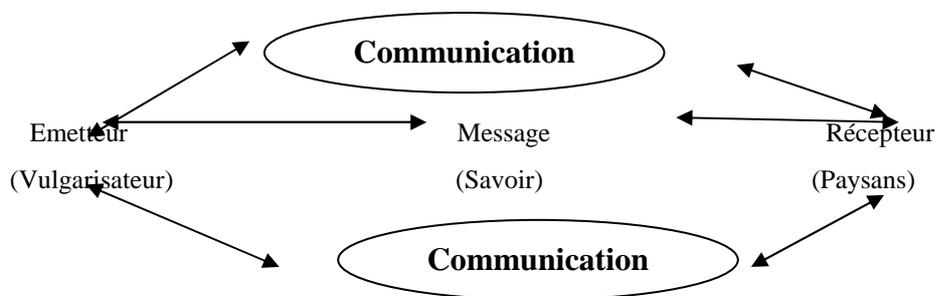
Aujourd'hui même si plusieurs indicateurs d'évaluation sont au vert, selon les décideurs il n'en demeure pas moins que depuis 1985, année d'institutionnalisation de la vulgarisation agricole, à ce jour, les résultats de la vulgarisation demeurent controversés et souvent sujet de débats cacophoniques et stériles. Des états des lieux se découlent les questions suivantes : Que signifie le concept de vulgarisation? Quelle est sa place dans les politiques agricoles? A-t-elle un impact sur le comportement de agriculteurs et leurs productions? Peut-on juger son efficacité? Quels sont ses acteurs et ses moyens? Quelle est la nouvelle approche de la vulgarisation dans le plan national de développement agricole et rural? Quel est le rôle actuel de l'agent de vulgarisateur agricole? Comment se présentent les états des lieux du système de vulgarisation actuel? Quelle est la relation entre la recherche agronomique et la vulgarisation agricole? Comment se comporte le vulgarisateur face au problème des bouleversements climatiques?

Pour contribuer à répondre à ses questions et à d'autres, nous avons cerné le sujet sous le thème :

La vulgarisation agricole en Algérie, entre les impératifs du développement et les défis du transfert technologique

I. flexibilité et importance du concept

Erigée en dispositif, la vulgarisation est un système de communication spécifique qui se constitue et évolue en fonction de la situation de la société concernée et en particulier de la place qu'occupent les producteurs agricoles dans l'arène du développement. Dans le monde, les expériences des peuples se transmettent soit à l'école, soit par des circuits parallèles de communication et de vulgarisation. Destinée à la formation et à l'information des populations rurales, la vulgarisation est un concept récent dans le "jargon" des scientifiques et des spécialistes. Il s'agit, du reste, d'un concept propre à favoriser le progrès et à améliorer l'existence des ruraux en leur apportant le soutien nécessaire à leur promotion. Cependant, tout progrès est lié à une transmission de connaissance et à un transfert de technologies, véhiculées par un vecteur essentiel: la communication. La vulgarisation n'est donc pas un processus à sens unique, mais implique des échanges réciproques entre les vulgarisateurs et les populations rurales.



Le concept de vulgarisation agricole est assez difficile à cerner. Le terme lui-même se prête à toutes sortes d'interprétations. Il n'existe pas de définition unique de la vulgarisation agricole universellement acceptée et applicable dans toutes les situations. Il s'agit d'un concept dynamique, en ce sens l'idée qu'on s'en fait évolue constamment. Dans l'histoire de la vulgarisation, de nombreux compromis ont été adaptés qui privilégient un aspect ou l'autre de cette activité. La définition qui sera adaptée aujourd'hui, sera valable tant que durera le contexte socio-économique pris en considération par cette définition. A titre d'exemple, voici quelques définitions proposées par certains auteurs:

"La vulgarisation agricole es un processus éducatif informel, ayant pour but d'apporter des changements déterminés dans le comportement de l'agriculture à l'aide d'actions aptes à améliorer ses connaissances, ses compétences, et à modifier ses attitudes"¹. "La vulgarisation a pour fonction d'accélérer la propagation du progrès en d'autres termes de réduire le temps qui s'écoule entre l'invention de nouveaux moyens techniques et leur adoption dans la pratique"². "La vulgarisation est essentiellement un processus de communication, d'idées et de techniques entre individus, transfert d'informations aux agriculteurs"³.

A travers ces trois définitions, nous retrouvons chaque fois l'existence d'éléments clefs faisant de la vulgarisation :

- un moyen d'information et de diffusion du progrès technique.
- un moyen de communication.
- un moyen d'éducation informel et un mode de formation pragmatique.

II. Importance de la vulgarisation agricole en milieu rural

La vulgarisation agricole a essentiellement pour but d'introduire dans les zones rurales des connaissances et des idées nouvelles propres à favoriser le progrès et à améliorer la vie des paysans et de leurs familles. Il s'agit donc d'une discipline de première importance, sans laquelle les agriculteurs seraient privés des assistance et des services dont ils ont besoin pour moderniser leurs exploitations et leurs activités productives. La vulgarisation en milieu rural est de nos jours une activité courante et constitue une pièce maîtresse des programmes et des projets de développement ayant pour but la modernisation des campagnes. La vulgarisation a essentiellement pour but d'introduire dans les zones rurales des connaissances et des idées nouvelles propres à favoriser le progrès et à améliorer l'existence des paysans et leurs familles. Il est toute fois, nécessaire de mentionner que la vulgarisation rurale est un terme générique qui comprend la vulgarisation agricole et non agricole à savoir par exemple,

¹ Buntjer Er.J., La recherche sur les systèmes de production agricole et de développement / la vulgarisation. In Séminaire international de vulgarisation rurale. Wageningen – 1992: I.A.C, 156p

² Haverkort B et Engel P. –, Système de connaissance dans le développement agricole. In Séminaire international de vulgarisation rural. Wageningen 1996: I.A.C, 173p.

³ Centre National de Pédagogie Agricole (C.N.P.A). -1992, Instruments d'organisation et de gestion de la vulgarisation... p.9.-10.....

l'économie domestique, la santé et la nutrition familiales. Elle prend dans ce sens un plus vaste fait de données économiques, sociales voire culturelles qu' il faut impérativement prendre en considération dans toute action de développement.

III. Objectifs de la vulgarisation

Ils s'articulent autour de :

- l'accroissement de la production et de la productivité par l'utilisation judicieuse des ressources disponibles ;
- la préparation des conditions favorables et propices à la réalisation des programmes de développement ;
- la sensibilisation des agriculteurs à l'effet de leur faire prendre conscience de leurs problèmes, de leurs besoins et des possibilités qui leur sont offertes pour améliorer la production ;
- l'utilisation à grande échelle des acquis de la recherche et inversement de soumettre les préoccupations des producteurs aux chercheurs pour trouver les solutions appropriées et appliquer les recommandations qui leur sont prodiguées .

IV. Fonctions de la vulgarisation

Plusieurs fonctions caractérisent la vulgarisation :

la vulgarisation agricole, grâce à des procédés éducatifs, aide les agriculteurs à adopter les méthodes et les techniques performantes de production agricole contribuant à l'amélioration de la productivité et du revenu des agriculteurs ;

la vulgarisation agricole constitue l'un des instruments qui permet d'adapter les actions de développement et les objectifs de production aux capacités réelles des exploitations agricoles tout en assurant la préparation des hommes à la réalisation de ces objectifs;

la vulgarisation agricole intervient dans différentes phases d'un processus de développement. Elle agit sur les connaissances et développe les aptitudes et les capacités.

V. Principes de la vulgarisation

- ✓ **Agir en concert avec la population et non à leur place :**

Le vulgarisateur travaille auprès des ruraux, qui seuls peuvent choisir leur mode

d'exploitation comme leur mode de vie et il n'appartient pas à l'agent de vulgarisation d'en décider pour eux.

✓ **Responsabilité de la vulgarisation envers les agriculteurs :**

Les services de vulgarisation et leurs agents ont une double allégeance. D'une part, ils relèvent d'instances supérieures qui définissent la politique de développement et ils sont tenus de se conformer dans leur travail aux orientations et aux instructions officielles. D'autre part, ils sont à la disposition de la population rurale et ont pour mission de répondre à ses besoins dans le secteur de leur compétence.

✓ **Coopération avec d'autres organismes de développement :**

La vulgarisation n'est que l'une des nombreuses activités d'ordre **économique**, social et politique qui vise à améliorer la société rurale. Les services de vulgarisation doivent donc être prêts à collaborer avec les organismes et les institutions chargées de la mise en œuvre du développement en monde

VI. Les méthodes de la vulgarisation

Les méthodes de la vulgarisation signifient l'ensemble des techniques de communication que les vulgarisateurs utilisent dans le but de diffuser leurs messages aux agriculteurs en vue de les motiver et les inciter à appliquer les nouvelles techniques de production.

Le choix de la méthode à préconiser doit se faire de manière à permettre la compréhension, l'assimilation des messages et la perception des besoins des agriculteurs.

¹Ce choix dépend essentiellement :

- du message à transmettre.
- de l'agriculteur ou du groupe d'agriculteurs à toucher.

On distingue trois méthodes de vulgarisation :

- la méthode individuelle
- la méthode de groupe
- la méthode de masse.

¹ ibid.p: 9.-10.

A- La méthode individuelle ou méthode directe

Comme son nom l'indique, cette méthode s'adresse à une seule personne, donc à un seul agriculteur. Elle est effectuée par:

- des visites à domicile.
- des contacts (marchés, foires)
- des consultations au bureau.
- par téléphone.
- par correspondance et par d'autres moyens récents (fax, moyens informatiques, etc.).

B- La méthode de groupe

Cette méthode permet la réflexion et l'échange d'expériences entre les agriculteurs et facilite également le travail du vulgarisateur. Elle est effectuée par :

- des démonstrations de méthodes.
 - des démonstrations de résultats (preuve de la valeur d'une technique).

Les principes fondamentaux de cette méthode sont :

- la constitution de groupes homogènes (sexe, âge, rang social, intérêts particuliers, nombre) ;
- le tri de chefs de groupes qui auront la responsabilité de leur conduite (réunion démonstrations, etc....).

C- Méthode de masse

Le principe fondamental de la méthode de masse réside dans le choix des moyens à utiliser et dans la complémentarité de ses moyens. Elle doit être continue et complétée par les autres méthodes.

Elle utilise les moyens dits de masse : radio, télévision, journaux, tracts, brochures, conférences, concours, affiches, expositions, cinéma.

VII Les campagnes de vulgarisation

Les campagnes de vulgarisation sont souvent axées sur un thème central.

Leur objectif essentiel est de diffuser le thème choisi au moyen de grands rassemblements en utilisant tous les moyens disponibles. Les campagnes de vulgarisation peuvent être nationales, régionales ou locales. Elles permettent d'éveiller l'intérêt des groupes cibles pour l'adoption des techniques agricoles. Elles offrent également l'opportunité aux agriculteurs d'échanger les informations et les expériences

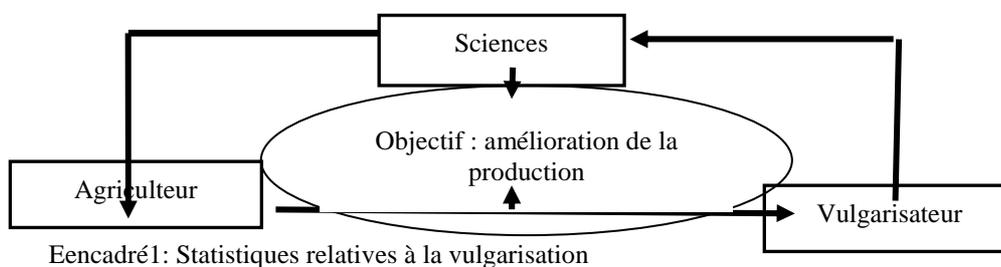
acquises en matière de développement agricole. Pour les services de vulgarisation, il s'agit surtout de saisir l'occasion pour favoriser la participation des agriculteurs en vue de développer chez eux la motivation valable à la prise en charge des activités de vulgarisation en particulier et celles du développement agricole et rural en général. Le type de communication établi dans le cadre des campagnes de vulgarisation reste à sens unique.

C'est ce qui lui confère un caractère plus ou moins dirigiste, et c'est la raison pour laquelle il est difficile d'établir d'élaborer les thèmes des campagnes en concertation avec les populations cibles.

VII. Foires et expositions

Quelles soient conduites à l'échelle nationale, régionale ou locale, les foires et les expositions revêtent un grand intérêt dans la mesure où elles permettent :

- de présenter les produits agricoles et d'apprécier leur qualités;
- de faire la démonstration des outils et des moyens de production agricole;
- d'offrir aux organismes de développement agricole l'opportunité de se faire connaître auprès de la communauté agricole et rurale à travers la mise en place de stands et d'étalage d'informations et de vulgarisation;
- de développer l'émulation parmi les agriculteurs et de renforcer leurs intérêts aux possibilités de développement et de créer un forum d'échanges d'expérience. Il faut noter que de telles manifestations restent insuffisantes, sachant qu'elles exigent beaucoup de temps et une préparation sérieuse de la part des services agricoles.



Encadré1: Statistiques relatives à la vulgarisation

1.023.799 exploitations agricoles.

1322 vulgarisateurs dont 50 vulgarisatrices

1.024 vulgarisateurs formés en méthodologie de vulgarisation. Soit 77% du total des vulgarisateurs.

Ratio d'encadrement : 1/ 774

Encadrement d'appui des instituts techniques : 240

Institut national de vulgarisation agricole : 01

Eencadré2: Données agricoles (**RGA de 2001**)

Le RGA de 2001 mentionne :

*8.468.680 hectares de SAU.

*1.346.937 exploitants et co-exploitants masculins (92,24%).

*113.270 exploitants et co-exploitants féminins (7,76%).

*108.556 salariés agricoles permanents dont :

- Masculin : 103 598 (95,43%)

- Féminin : 4 958 (4,57%)

* 963 355 salariés agricoles saisonniers dont :

- Masculin : 939.868 (97,56%)

- Féminin : 23.487 (2,44%)

* 4,90% ont moins de 30 ans

* 18,56% ont moins de 40 ans

* 37,32% ont moins de 60 ans

* 36,90% ont plus de 60 ans

* 16,11% ont plus de 70 ans

* 2,7 % des chefs d'exploitation ont une formation agricole

- Ingénieurs: 2.942

- Techniciens supérieurs: 2 397

-Techniciens: 3.901

- Vétérinaires: 422

Source: M.A.D.R (R.G.A 2001)

VIII. L'EMPLOI DES MEDIAS EN VULGARISATION

Les mass-médias sont des supports d'information et de communication. Ils jouissent d'un rôle important dans la transmission des informations à un large public. Les services de vulgarisation s'intéressent énormément aux médias, compte tenu des possibilités qu'ils offrent pour la diffusion rapide des informations et à peu de frais. Mais les médias ne sauraient remplacer le vulgarisateur dans la mesure où ils ne peuvent ni apporter un conseil individuel ni inculquer un savoir faire nouveau aux agriculteurs. Les médias transmettent souvent des informations en vue de susciter l'intérêt des agriculteurs, les sensibiliser, les motiver et leur indiquer surtout les références d'accès aux services dont ils ont besoin. Les messages diffusés par les médias sont souvent fugaces et peuvent ne retenir l'attention que pendant une brève durée, surtout s'ils ont un caractère éducatif ou instructif. C'est pourquoi les messages à transmettre doivent être :

- simples et brefs ;
- volontairement répétés pour être mieux compris et facilement retenus;
- bien structurés afin d'en faciliter la mémorisation;
- en harmonie avec les informations diffusées par d'autres sources et les avis émis par le vulgarisateur. Une contradiction dans les messages transmis peut mettre en jeu

la crédibilité des services de vulgarisation. Les services de vulgarisation utilisent particulièrement deux types de mass-média : Les moyens audiovisuels et les moyens scriptovisuels.¹

A- les moyens audiovisuels

* *La radio* : est un moyen de communication particulièrement important en vulgarisation. Son importance tient à sa capacité à diffuser l'information à un large public. Les messages transmis peuvent atteindre les communautés rurales des endroits les plus reculés. Les chaînes de radiodiffusion nationales ou locales ont une responsabilité envers les auditeurs de la communauté rurale ou agricole. Il s'agit pour elles de satisfaire un besoin en programmes appropriés susceptibles de leur fournir les informations d'usage quotidien.

* *Les bandes magnétiques* : font partie des supports d'information et de vulgarisation. Les enregistrements sur les bandes magnétiques sont d'un usage plus souple que la radio. Leur avantage tient à leur capacité de stocker les informations pour les diffuser et les rediffuser à volonté.

* *La télévision et la vidéo* : moyens de communication par excellence. Elles jouent un rôle déterminant dans la compréhension et la mémorisation des messages transmis. En vulgarisation la télévision peut programmer des documentaires et des spots télévisés qui permettent aux téléspectateurs intéressés d'acquérir des informations relatives au domaine qui les concerne. La vidéo combine les avantages de la télévision et des magnétophones à cassettes. Elle est facile à utiliser et les cassettes stockées sont réutilisables.

IX. L'AGENT DE VULGARISATION, QUEL RÔLE ?

Partout on est unanime sur le fait que le vulgarisateur est l'homme clé de tout le processus de vulgarisation. Il constitue l'interface entre les populations agricoles et les services de vulgarisation. Ses actions ne pourront cependant produire leur plein effet que s'il a la situation en main et qu'il est en mesure de s'acquitter convenablement des tâches qui lui sont dévolues.

¹ Itethner G. - 1986, Techniques de communication et d'animation. Séminaire de formation et de vulgarisation agricole, Alger, 134p.

Si on cherche à saisir les fonctions et non le titre, le corps ou le grade, le vulgarisateur est avant tout un homme de communication. Ses qualités essentielles doivent relever donc non seulement de la compétence technique, c'est à dire "le savoir" et "le savoir faire" mais également "le savoir parler" et indissociablement, "le savoir écouter".

A. Rôles du vulgarisateur

Disons tout d'abord, qu'il n'existe pas de rôles déjà préconçus, mais à chaque situation correspondent des rôles que le vulgarisateur devra y adapter. Il doit à ce titre, étudier cas par cas, les situations en occurrence et comprendre les solutions qui leur soient appropriées. Pour mieux appréhender les rôles du vulgarisateur; les concepteurs des systèmes de vulgarisation ont établi une liste de normalisée qui sert de guide aux agents de vulgarisation. Ainsi :

*le vulgarisateur étudie la communauté, sa population, ses activités agricoles et rurales, pour identifier ses problèmes et ses possibilités;

*le vulgarisateur avec la collaboration de la population, élabore un programme agricole fondé sur les problèmes, les besoins majeurs et les attentes de la population rurale;

*le vulgarisateur s'efforce à motiver les leaders de la communauté rurale et les incite à participer pleinement aux activités de vulgarisation;

*le vulgarisateur en tant qu'agent de changement, a essentiellement pour mission de réussir à transformer les conceptions, le comportement et l'organisation sociale de la population rurale.

Ces définitions dénotent clairement la diversité des rôles du vulgarisateur. Il est cependant nécessaire que celui-ci, ait une idée sur le travail des autres afin de pouvoir situer lui-même ses propres responsabilités et ses prérogatives. Il est toutefois, utile de mentionner que le succès des services de vulgarisation repose sur la capacité du vulgarisateur à mobiliser les agriculteurs et les faire participer aux activités de vulgarisation. Il est par ailleurs illusoire de prétendre atteindre de tels succès si le vulgarisateur ne dispose pas de connaissances et d'aptitudes qui lui permettent de mieux communiquer avec les agriculteurs.

B. Connaissances et aptitudes

Elles constituent les critères nécessaires pour la conduite des activités. Ainsi, le vulgarisateur devra non seulement avoir des connaissances techniques mais également des connaissances en sociologie et en économie rurale en outre de celles inhérentes aux politiques agricoles. De façon générale, nombre d'aptitudes personnelles requises pour qu'un individu puisse remplir convenablement la tâche de vulgarisateur : esprit d'organisation : le vulgarisateur le plus averti est celui qui, dans la conduite du processus aura à planifier, organiser et exécuter judicieusement les activités qui lui sont dévolues.

- *aptitude à la communication*: le vulgarisateur doit savoir communiquer avec les paysans, aussi bien oralement que par écrit. La maîtrise de l'aspect communication est considérée comme cause acquise pour le travail de vulgarisateur.

- *esprit d'analyse et de diagnostic*: les agriculteurs sont souvent confrontés à des problèmes variés et complexes.

-A cet effet, le vulgarisateur doit être apte à analyser ces problèmes cas par cas, établir des diagnostics et trouver des solutions appropriées à chaque situation.

-esprit d'initiative et capacité d'animation: l'aptitude du vulgarisateur à l'animation des groupes constitue un atout majeur lui permettant d'entreprendre un genre de partenariat avec les paysans (5)¹.

X. ETAT DES LIEUX DU SYSTEME DE VULGARISATION AGRICOLE

* L'organisation de la vulgarisation au cours de la période coloniale reposait sur la participation des agriculteurs, par le biais de groupements librement constitués, responsables de l'application des programmes des connaissances agricoles.

*Au lendemain de l'indépendance, et suite au départ massif des techniciens français, la vulgarisation était délaissée au profit de l'encadrement administratif.

* La multiplication des intervenants et le changement fréquent de tutelle n'ont pas permis l'émergence d'un système de vulgarisation performant.

B. Organisation actuelle

¹ Khiami M., L'essentiel de la vulgarisation agricole:2007, édit I.N.R.A.A, p.96-100.

Dans les faits et en tenant compte des profonds réaménagements des structures agricoles, il ne reste aujourd'hui qu'un petit réseau de vulgarisation qui se présente comme suit :

a. Niveau communal

1322 agents communaux de vulgarisation sont chargés de l'animation auprès des agriculteurs.

b. Niveau wilaya (départemental)

Un bureau de la formation et du perfectionnement, intégré au service de l'organisation de la production et de l'appui technique (SOPAT), est chargé du programme de vulgarisation de la wilaya (conformément au décret n° 90/95 du 23/06/90, portant organisation des DSA. Actuellement 266 cadres sont affectés auprès des DSA et des SDA.

c. Niveau national

- La Sous Direction de la Vulgarisation au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural est chargée de l'animation, de la coordination du suivi et de l'évaluation des programmes de vulgarisation (conformément au décret n° 90/13 du 10/01/1990, portant organisation de l'administration agricole à l'échelle centrale).

- Les Instituts Techniques mettent au point les références techniques à vulgariser et réalisent des actions de vulgarisation.

- L'Institut National de Vulgarisation Agricole met au point les méthodes et les instruments d'exécution et de gestion de la vulgarisation, et réalise des sessions de formation et de perfectionnement vulgarisation. Il produit une partie des supports scripto-visuels.

Les établissements de formation agricole sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural conduisent des actions de vulgarisation avec plus ou moins de succès. Pour les autres intervenants, il a été recensé 240 cadres prenant en charge les fonctions de la vulgarisation.

C. Situation des agriculteurs

Les agriculteurs sont pour la plus part, préoccupés par les facteurs de production souvent peu disponibles et auxquels ils attribuent les mérites des gains de productivité. Certains agriculteurs, bien qu'ils soient sécurisés dans leur droit d'exploitation de leurs terres relèguent leur formation ainsi que celle de leurs enfants au

dernier plan. L'exercice du métier d'agriculteur n'est pas toujours bien défini. Il comporte plusieurs fonctions notamment la prise de décision dans le choix de la conduite des cultures jusqu'à la fin de leurs cycles; alors que dans beaucoup de cas, ces fonctions ne sont pas assurées par un professionnel mais plutôt réparties entre des individus ou groupes dont les intérêts ne convergent pas vers un même objectif. A ces causes, il y a lieu de rajouter les anciennes pratiques d'une vulgarisation imposée par le sommet à des agriculteurs considérés pendant longtemps comme des récepteurs dociles, sensés réagir de manière positive au progrès technique sans que ce dernier réponde à leurs préoccupations mais plutôt à celle de l'état. Cette situation constitue le résultat de l'implication timide de la profession agricole notamment dans la conception et la mise en œuvre des programmes de la vulgarisation.

D. Situation du personnel de la vulgarisation

Non seulement les agents communaux de la vulgarisation, sensés entretenir des relations étroites et permanentes avec les agriculteurs n'ont pas pu être dotés de statut permettant d'accomplir leurs tâches mais aussi, un nombre important de ces agents a été détourné au profit de tâches de type administratif (enquêtes, statistiques,...), ce qui a donné parfois aux agriculteurs une idée fautive de leurs missions.

E. Moyens de la vulgarisation et financement

Le système de vulgarisation mis en place depuis 1985, n'a pas pu suffisamment réunir les conditions nécessaires pour son bon fonctionnement et les moyens suffisants pour bien mener les différents programmes de vulgarisation. Le budget de la vulgarisation localisé au niveau du Ministère de l'Agriculture est destiné au financement des productions et de la diffusion des supports de vulgarisation. Les autres activités de la vulgarisation sont financées par les budgets des institutions qui les assument plus ou moins aux côtés d'autres activités primaires, sans individualisation.

F. ANALYSE DU SYSTEME DE VULGARISATION EN PLACE

En dépit des efforts consentis, il n'existe pas encore de véritables traditions en matière de vulgarisation agricole. Le système de vulgarisation agricole actuel était

conçu à un moment où les fellahs, qui activaient au niveau des terres agricoles publiques, constituaient la cible privilégiée des actions de vulgarisation ¹. Dans un environnement qui a fortement changé, on ne peut que constater une méconnaissance du secteur privé, et qui ne peut être contournée que par un changement radical des stratégies et des attitudes de tous les agents inscrits dans l'appareil de vulgarisation. Dans cet ordre d'idée, il été constaté :

* **Sur le plan organisationnel**

- coordination et programmation insuffisantes.
- absence des opérateurs économiques.
- faible organisation des services agricoles au niveau wilaya.
- réseau de vulgarisation organisé en fonction du schéma administratif.
- absence d'organe de suivi-évaluation.

* **Sur le plan fonctionnel**

- faibles moyens nécessaires au fonctionnement.
- faible intégration de la trilogie Recherche-Formation-Vulgarisation.
- absence de la profession.

De cette analyse, il ressort que l'organisation mise en place en 1985 mérite d'être réadaptée. ²

XI. La recherche agricole et la vulgarisation

La recherche agricole est considérée dans le concept général du développement agricole en Algérie, comme une fonction essentielle et nécessaire. Aussi, en tant que paramètre important du développement, elle ne peut être dissociée des préoccupations du secteur, à savoir l'augmentation quantitative et qualitative des productions agricoles et la promotion du monde rural intégrant plusieurs disciplines scientifiques. La recherche agricole permet l'élaboration de méthodes et la mise au point de techniques qui, une fois vérifiées et confirmées dans les conditions optimales de leur utilisation, sont mises à la disposition de l'agriculteur par la vulgarisation. La vulgarisation en principe nourrit la recherche en lui transmettant les préoccupations

¹ D.F.R.V et Chambre Nationale d'Agriculture. – 2007, Actes des premières assises nationales de la vulgarisation agricole et rurale, p 16-17.

² Ibid. p.19.

des agriculteurs pour pouvoir orienter ses programmes. Les méthodes utilisées actuellement en Algérie sont essentiellement orientées vers la recherche appliquée. Elles se développent dans certains domaines vers la recherche fondamentale dans un cadre d'ensemble complémentaire et répondant nécessairement à un besoin de développement agricole. Par son organisation, son fonctionnement, son évaluation et les objectifs qui lui sont assignés, la recherche agricole en Algérie est une recherche orientée. La mise au point de techniques nouvelles est assurée par la recherche nationale ou par le transfert technologique. Dans ce dernier cas les essais d'adaptation aux conditions agro-pédo-climatiques spécifiques du pays, les études de rentabilité économique et de concordance avec le milieu social, sont d'une nécessité impérieuse. Ce processus et les conditions qui lui sont sous-tendues, ont amené l'Algérie à mettre en place un appareil de recherche alliant les recherches fondamentale et appliquée, à l'activité de diffusion du progrès technique par des organismes appropriés.

XII. Les tares de la vulgarisation agricole (cas de l'irrigation localisée)

Le désir du gain rapide et facile a fortement hanté les esprits de la plupart des agriculteurs. Dans beaucoup de situations, l'acquisition d'un nouveau matériel agricole et la maîtrise des techniques y afférentes, demeurent le dernier souci de nombreux agriculteurs. Des pratiques intolérables portant préjudice à la production agricole, se sont généralisées ici et là, en l'absence d'action de sensibilisation. Un cas de figure, parmi tant d'autres peut être cité : l'irrigation localisée.

L'Algérie est au cœur d'une des régions du monde les plus déficitaires en eau. Pour une surface agricole totale de 47 millions d'ha (moins de 20% du territoire national), la surface agricole utile ne couvre que 8,4 millions d'ha, soit 3,5 % de la surface totale, pour une population qui dépasse 33 millions d'habitants à la fin de l'année 2006 (ONU, 2006). Malgré sa grande surface, l'Algérie est classée parmi les pays ayant une faible surface agricole. En effet, la surface par habitant est inférieure à 0,25 ha, de plus si l'on prend en considération les surfaces non cultivées annuellement (jachère et autres), la surface est de 0,18 ha/habitant (Mouhouche et Guemraoui) ¹. L'agriculture telle que pratiquée depuis longtemps a montré ses limites face à des

¹ <http://ressources.ciheam/om/r16/CI010495.pdf>

besoins croissants et des changements fondamentaux y sont apportés régulièrement. Le ratio (SAU irriguée/habitant) n'a pas cessé de diminuer, de 0,009 ha/hab en 2000, il serait seulement de 0,005 ha/hab en 2025. Si les rendements agricoles ne s'améliorent pas et la superficie agricole (3,5% de la surface du pays) n'augmente pas, la dépendance alimentaire ne ferait sans doute que s'élargir (Zella et Kettab) (15)¹. L'irrigation localisée, ou microirrigation est apparue il y a une trentaine d'années, mais elle a connu un développement bien moindre que l'irrigation par aspersion. Pourtant elle est connue comme une technique permettant d'économiser l'eau, nécessitant peu de main d'œuvre, et permettant de maintenir de bonnes conditions phytosanitaires pour la culture. Elle permet d'apporter la dose d'eau et d'éléments fertilisants afin de combler les insuffisances et stimuler le potentiel productif des plantes. Sa faible consommation énergétique en renforce l'intérêt. Malheureusement, malgré ces avantages, elle reste toujours sans une prise en charge sérieuse par les services concernés et sans l'implication directe des spécialistes. Le développement de l'irrigation localisée, parfois présentée comme la panacée universelle, a souvent conduit à des contre-performances en termes de rendements culturaux : en effet la maîtrise de cette technique exige un haut degré de qualification de la part des irrigants, surtout en présence de sel, et nécessite des procédures de contrôle continu de l'humidité des sols; en outre l'adoption de cette technique pose problème sur les sols argileux, sableux ou caillouteux. Sur le plan commercial, les agriculteurs sont en face d'un matériel qui souvent, n'obéit pas aux normes internationales. Actuellement beaucoup de produits contrefaits inondent le marché national. Les agriculteurs utilisant des systèmes de goutte-à-goutte doivent faire face à un épineux problème: le manque d'uniformité de leur irrigation aggravé, avec le temps par le colmatage des lignes de goutteurs. Les revenus des producteurs sont directement affectés par ce problème. En effet, l'hétérogénéité de la distribution de l'eau au sein d'une parcelle limite le potentiel de production des cultures. D'autre part, les lignes de goutteurs doivent être remplacées fréquemment. De plus, ce manque d'uniformité a des conséquences négatives sur la consommation d'eau. En effet, pour limiter les effets négatifs de la sous irrigation en bout de ligne, les agriculteurs sur-irriguent le reste de leur champ.

¹.....<http://www.afeid.montpellier.cemagref.fr/mp12003/confKettab.pdf>.....

XIII. LES ASSISES DE LA VULGARISATION AGRICOLE ET RURALE

-Au moment où l'Algérie entière connaît des mutations rapides et structurelles, un besoin urgent de réorganiser l'appareil de vulgarisation est affiché par le secteur de l'agriculture, pour une utilisation plus efficace des services offerts par les différentes institutions.

C'est dans ce contexte qu'ont été organisées les premières assises nationales sur la vulgarisation. La manifestation a été placée sous le thème « Réorganisation et redéploiement de l'appareil de vulgarisation pour une utilisation efficace des offres et des services ». La concertation a permis aux cinq groupes de travail de faire le constat général sur le fonctionnement de l'appareil de vulgarisation et les causes des insuffisances relevées, de proposer des mesures de recentrage pour pouvoir rendre l'intervention de chaque acteur plus entrepreneuriale dans un dispositif mieux organisé. Classées en 5 catégories, 49 recommandations constituent les principes directeurs de prise en charge de la problématique et énoncent les nouvelles visées stratégiques de l'appareil de vulgarisation pour les années à venir, et l'effet de consolider les acquis et d'améliorer les performances en matière de développement agricole. Elles sont regroupées en :

- 12 pour..... l'organisation de la vulgarisation.
- 07 pour..... l'administration locale et la vulgarisation
- 14 pour..... les espaces et l'instrumentation de transfert.
- 12 pour..... la vulgarisation et le système d'information
- 04 pour..... le redéploiement de l'encadrement et les instruments de gestion et de suivi-évaluation.

IVX. Programme de Renforcement des Capacités Humaines et d'Assistance Technique(PRCHAT) 2010-2014

Pour l'accompagnement du Renouveau Agricole et Rural, Le MADR a mis au centre du dispositif la formation et l'amélioration des qualifications professionnelles par la mise en place du **PRCHAT** .

Pour cela, le programme prévoit la mobilisation d'une enveloppe annuelle de 24 milliards de dinars par an consacrée aux principales actions de renforcement suivantes :

- La mise en œuvre de programme d'envergure de perfectionnement, de formation et de démonstration des technologies agricoles au bénéfice des agriculteurs et des opérateurs ;
- La réhabilitation et la construction de nouvelles stations expérimentales et de laboratoires des instituts techniques de développement par filière du secteur ;
- La réhabilitation des centres de formation et d'apprentissage du secteur ;
- Le renforcement de l'encadrement technique et des services spécialisés et de leur présence territoriale (service d'appui technique, services phytosanitaires, vétérinaires, forestiers ...) ;
- Le renforcement de l'administration locale et des moyens de suivi et de contrôle des programmes, y compris les systèmes d'information et de communication ;
- Le développement d'études et la mobilisation des compétences nationales et universitaires autour des problématiques du développement agricole et rural et de l'appui en matière d'expertise pour la mise en œuvre des projets.